

APPEL A PROJETS

CREATIONS CHOREGRAPHIQUES EN VUE DE L'EDITION NOVEMBRE 2022

L'Abri, l'ADC et le TU poursuivent leur collaboration pour présenter, au mois de novembre 2022, le temps fort consacré à la relève chorégraphique, Emergentia.

Pour l'édition 2022, nous ouvrons un appel à projet pour les créations chorégraphiques locales d'artistes en début de parcours.

Conditions

- Avoir une compagnie professionnelle basée dans le canton de Genève et lien fort de l'équipe de création avec Genève OU prévoir d'installer sa compagnie professionnelle à Genève.
- Etre une compagnie en début de parcours (pas plus de 2 à 3 créations professionnelles à son actif).
- Tous les formats et les durées sont envisageables.
- Tous les parcours, type de pratiques physiques et approches de la danse sont bienvenus.
- La première doit avoir lieu dans le cadre d'Emergentia 2022.

Nous vous proposons :

- Une coproduction Emergentia
- Un accompagnement (si besoin) dans le développement de votre projet, entre autres sur les points suivants:
 - o Fondation de votre compagnie si elle n'est pas encore créée
 - o Montage du budget et recherche de fonds
 - o Recherche de lieux de résidence et de répétition
 - o Préparation de votre fiche technique
- Suivi artistique de votre création
- Temps de partages et d'échanges avec les porteurs du temps fort Emergentia avant, pendant et après votre création

Candidatures

Dossier de présentation du projet: **maximum cinq pages A4** y compris biographies de l'équipe de production, images, liens vidéo et/ou audios.

MERCI DE NOUS ENVOYER LE TOUT DANS UN SEUL FICHER PDF.

Il est aussi possible de nous envoyer une présentation vidéo du projet à la place d'un dossier écrit (merci de nous envoyer les bios des participant.x.e.s au projet en accompagnement).

Délai : 31 août 2021

Envoi dossier de présentation du projet par mail avec mention dans le titre EMERGENTIA:
dossier@theatredelusine.ch

Rencontres pour projets présélectionnés fin septembre-début octobre 2021